

Gien, ma Ville



Ville de
GIEN

Une Ville pour Tous

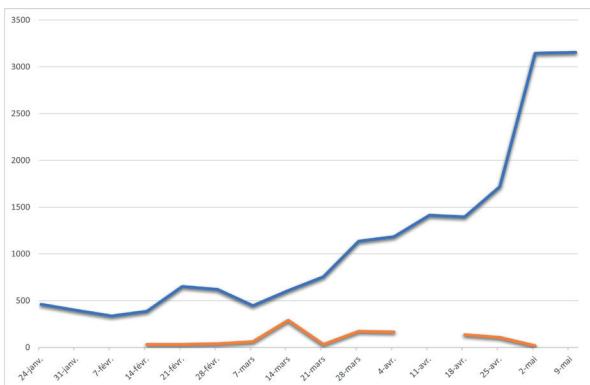
■ Progression des vaccinations

Pfizer	32518
Total 1 ^e doses	25523
Total 2 ^e doses	6995
Total 3 ^e doses	25

Astra Z.	888
Total 1 ^e doses	856
Total 2 ^{de} doses	32

Moderna	858
Total 1 ^e doses	858

■ Chiffres du chef de centre au 29 mai 2021



Pfizer



Astra Z.



■ 12 espaces de vaccination sont installés salle Cuiry

■ Belle coopération pour la santé et la solidarité

Rien n'aurait été possible sans :

- 60 bénévoles
- 40 élus
- 30 agents de la Ville de Gien, de la Communauté des Communes Giennoises et des Communes du territoire
- environ 30 professionnels de santé
- 10 contrats saisonniers étudiants
- 5 jeunes en service civique

Nous les remercions de leur dévouement.

■ Le 30 avril, Madame la Préfète, Régine Engström, a félicité le chef de centre, Joffrey Penverne et la coordinatrice du CPTS giennois, Laila Laghmiri-Chatoui, de la bonne ambiance entre tous les intervenants et de l'efficacité de l'organisation ►





Dans l'actu p 4

-- Jeunesse p 7

-- Festivités p 10

-- Promenades p 14

Dans le rétro p 16

Dossier p 22

Expression de l'opposition p 26

**Pages centrales : DICRIM
À conserver**



Gien, ma Ville
Journal d'informations municipales
#4 - juillet 2021

Directeur de la publication : M. Francis Cammal
Responsable de la rédaction : Mme Cécile Cachan
Conception : Service Communication
Impression : Imprimerie Centrale - Gien
Tirage : 8200 ex

Crédits photos : Ville de Gien, Pixabay.

**Chère Giennoise, Chère Arrablésienne,
Cher Giennois, Cher Arrablésien,**

Quelle joie de revoir les plateaux sportifs pris d'assaut, les commerces et les lieux de culture rouverts. L'espoir est là, soutenu par vos efforts en faveur de la généralisation de la vaccination et le respect des diverses restrictions. Je sais que chacun aura le courage et la patience de reprendre ses activités, pas à pas, sans abandonner les précautions requises pour vaincre la pandémie.

Cette prudence nous a imposé de renoncer à de grands événements fédérateurs pour cet été, comme le premier Festival des Arts de la Rue et le Comice Agricole. Cependant, les associations et la Municipalité, avec le soutien constant des services municipaux et communautaires, ont redoublé d'imagination pour vous offrir un été festif et solidaire à Gien.

Ce numéro fait donc la part belle aux activités proposées à la jeunesse, aux décorations, aux animations estivales et à la découverte de notre patrimoine.

Nombre de propositions sont gratuites et conçues pour que vous en bénéficiez même en cas de mesures de freinage. Le dossier est, lui, consacré à la justice de proximité : avec la solidarité, se sont deux des piliers de notre bien vivre ensemble, auxquels nous travaillons et pour lesquels nous faisons évoluer le pôle social Pierre Charles.

Unis, réunis, réjouis, en juillet et août : il fera bon être à Gien.

Francis Cammal
Maire de Gien



■ Circulation et stationnement, en saison estivale

■ Les terrasses reprennent possession de

l'espace public : du 15 avril au 30 septembre sur les quais Lenoir et Joffre et du 1^{er} juin au 15 septembre sur la place Jean Jaurès.

■ En conséquence, le stationnement est

interdit :

■ Du 1^{er} mai au 30 septembre sur les quais Lenoir et Joffre :

- quai Lenoir : du pont au 26 quai Lenoir et de la rue Parmentier au 54 quai Lenoir (stationnement autorisé devant la Poste, place Jean Jaurès jusqu'aux points d'apport volontaire enterrés, puis devant la place de Gaulle jusqu'à la rue Jeanne d'Arc).
- quai Joffre : du pont au 4 quai Joffre.

■ Place Jean Jaurès du 1^{er} juin au 15 septembre :

Le quai Lenoir et les rues Parmentier et Dombasle sont fermées à la circulation le samedi soir.

■ Fermeture pour piétonnisation du 1^{er} juillet au 31 août :

- du quai Lenoir, du samedi 19h30 jusqu'au dimanche 6h.
- des rues Parmentier et Dombasle, du samedi 20h jusqu'au dimanche 6h. **L'accès au parking Jaurès se fera par la rue de l'Hôtel de Ville qui sera en double sens de circulation.**

■ Féérie de fleurs, Gien comme vous ne l'avez jamais vu

Cet été la Ville se pare de drôles de fleurs multicolores. Le centre-ville, magnifié, suscite la curiosité, on y revient pour la gaité de l'ambiance florale.

Une attraction en soi, mais qui s'accorde avec le carrousel, les brumisateurs et les autres animations, pour que tout chaland se sente, l'été durant, dépaycé à domicile.



■ Ouvertures dominicales

Autre forme de soutien au commerce local : les dimanches 4 et 18 juillet et les 1^{er} et 29 août, vos commerçants sont autorisés à ouvrir.



■ Pose de la 1^{ère} pierre de la Gendarmerie

20 mai 2021, pose de la 1^{ère} pierre de la future Gendarmerie en lieu et place des anciennes tours des Mésanges.



■ Pas de révolution quai Lestrade, le marquage illustre les bonnes pratiques de partage de la route

Sous le régime de la voie centrale banalisée, ce qui ne change pas : le parking coté Loire et le double sens de circulation. Le couloir cyclable, lui, est nouveau.



Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements revêtus appelés rives.

La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement. Ces derniers empruntent donc ponctuellement la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes et, à défaut en ralentissant.



■ Réhabilitation Mouettes et Rouges-Gorges, c'est maintenant

Les travaux de rénovation thermique, mise aux normes et amélioration du confort, débutent dans les logements des Mouettes. Viendront ensuite ceux des Rouges-Gorges, puis la résidentialisation (aménagements et parkings extérieurs). Logem Loiret est le maître d'ouvrage de cette dernière tranche d'amélioration de l'habitat aux Montoires.

■ Végétalisation des allées du cimetière

En 2022, l'utilisation des produits phyto-sanitaires sera interdite, par la loi sur la transition énergétique, dans les jardins de copropriété, les parcs et jardins privés, les campings et les cimetières. La Ville de Gien expérimente la végétalisation afin de répondre à cette réglementation, interdisant les traitements du sol par pesticides et herbicides de synthèse, par l'ensemencement d'un gazon (fétuque rouge, gazonnante...) dans certaines allées du cimetière.

Cet aménagement des espaces verts n'est pas immédiat : il faut environ entre 12 et 18 mois (c'est-à-dire entre une et deux saisons) pour que le gazon soit bien implanté et se consolide au fil des tontes.

L'objectif est de mettre en place ce système dans l'ensemble des allées. Il engendrera nécessairement un changement esthétique global du cimetière.



■ Premières attributions de jardins familiaux

Pour la 1^{ère} tranche aménagée dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine aux Montoires, l'appel à candidatures concernait les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Les jardins situés rue Jules César (derrière Euromaster) mesurent 80 à 85 m². Le coût de location est de 0,30 € le m² annuel, hors consommation d'eau. Sur 30 parcelles proposées, 28 ont trouvé preneur. Chacune est clôturée et équipée d'un cabanon, d'un composteur, d'un récupérateur et d'un point d'eau. À terme, ce sont 82 jardins qui devraient être à la disposition des Giennois. De plus, une parcelle pédagogique pourrait être utilisée par une centaine de personnes (enfants et seniors).



■ Entrée par la rue Jules César



■ Les aides du CCAS en faveur de la jeunesse, pensez-y pour la rentrée

■ Prime à l'apprentissage annuelle

La prime d'apprentissage (100 €) s'adresse aux apprentis de 15 à 22 ans, domiciliés à Gien depuis 3 ans et ayant un contrat auprès d'un employeur.

■ Une aide financière mensuelle pour les étudiants giennois

Le contrat social étudiant bénéficie aux étudiants de l'enseignement supérieur, âgés de moins de 26 ans au 31 décembre de l'année de la demande, résidant à Gien depuis au moins 3 ans et dont les études sont l'activité principale. Les dossiers sont à retirer à partir du 15 septembre de l'année universitaire. Montant de l'aide en fonction des ressources et des charges.

■ Mise à jour du registre des personnes fragilisées, une attention bienveillante toute l'année

Les agents du CCAS vous contactent régulièrement par téléphone en période de canicule ou de pandémie. Si vous n'êtes pas encore inscrits ou si vos coordonnées ont changé, contactez le CCAS.

■ CCAS :

Pôle social D^r Pierre Charles,
10 rue des Tulipes - 45500 Gien.
Tél : 02 38 05 16 50

Dans l'actu : jeunesse

Tranches d'âge, thèmes et lieux de plus en plus variés, pour un été de plus en plus amusant



L'accueil de Loisirs

- Du mercredi 7 juillet au mardi 31 août.
- Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h00, du lundi au vendredi, sauf jour férié, activités de 9h à 17h.
- De 3 à 11 ans.

Nous proposons des activités pédagogiques et ludiques, qu'elles soient manuelles, culturelles, d'expression, sportives... dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Cet été, les enfants peuvent relever les défis suivants :

- En juillet : « Tour du Monde culinaire », « Récré'Action ! », « Dans mon jardin, il y a... », « Vamos a la playa ! »
- En août : « Enfants du monde », « à chaque jour, un thème », « Voyage, Voyage », « L'univers du spectacle »
- Et bien d'autres activités, sorties et découvertes...

Les inscriptions s'effectuent à la semaine. Renseignements et inscriptions (modalités, tarifs en fonction du quotient familial...) :

Accueil de Loisirs « May Soua Moua »

2 Chemin de Montfort – 45500 Gien.

Tél : 02 38 38 03 73, may-soua-moua@wanadoo.fr

Programme d'activités disponible sur www.legiennois.fr

Envie de sport ?



Anim'Sport été

- Périodes d'ouverture : du 19 au 23 juillet et du 16 au 20 août 2021
- Horaires d'ouverture : de 14h à 18h
- Sites : Coullons - St-Brisson-sur-Loire (pour les jeunes de St-Brisson-sur-Loire et St-Martin-sur-Ocre) - St-Gondon (pour les jeunes de St-Gondon et Poilly-lez-Gien) - Les Choux (pour les jeunes de Les Choux, Boismorand, Langesse et Le-Moulinet/Solin) - Gien (pour les jeunes de Gien - Arrabloy et Nevoy). Les enfants des communes seront prioritaires le jour où l'animation se déroulera dans leur commune
- De 6 à 15 ans
- Activités envisagées de type Mini-Motos en juillet et Initiation Skateboard en août
- Animations gratuites
- Inscription sur place 15 min avant
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr
- Tél : 02 38 05 19 12



Club Ados été

- Période d'ouverture : du 12 juillet au 20 août
- De 11 à 17 ans
- Inscription à la semaine : 36 places. Respect du protocole sanitaire lors des animations
- Animations sportives encadrées sur la journée + une sortie hebdomadaire (accrobranche, cinéma, bowling, escalade...)
- Tarifs : 12,50 € la semaine ou 20 € les 2 semaines
- Inscription : Espace G. Gonat – Pôle Sports et Jeunesse
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr
- Tél : 02 38 05 19 12



■ Envie de découvertes ?

■ Croq'histoires

- 3 juillet et 7 août à partir de 5 ans
- Médiathèque de Gien - 10h30
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr
- Tél : 02 38 05 19 51



■ Maisons des Jeunes

- Ouverture du 12 au 30 juillet toute la journée
- De 11 à 17 ans
- Mise en place de projets en concertation avec les jeunes
- Sorties ponctuelles
- Respect du protocole sanitaire lors des animations
- Nombre de places limitées
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr
- Tél : 02 38 05 19 12



■ Atelier Mob :

si le nouveau local est disponible

- Du 12 au 30 juillet toute la journée
- De 11 à 17 ans
- Lieu de rassemblement et d'échanges, l'Atelier Mob' permet aux adolescents de mettre en place des projets et de découvrir le monde de la mécanique
- Sorties ponctuelles
- Respect du protocole sanitaire lors des animations
- Nombres de places limitées en fonction des sites
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr
- Tél : 02 38 05 19 12



■ Quartiers d'été



Défis quartiers plein air

- Des propositions en pied d'immeuble avec des jeux grande nature, seul ou en équipe, organisés au sein des quatre quartiers.

Sorties ados

- De 11 à 21 ans habitant les quartiers des Montoires, des Champs de la Ville, de Flandres Dunkerque et de la Croix Saint Simon.
- Baignade/jeux avec pique-nique au Lac d'Auron (participation aux activités proposées par la Ville de Bourges), Laser Quest, soirées pizza, soirée nocturne au labyrinthe de Beaugency,...

Colos apprenantes

- Pour répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après les périodes de confinement.

Plus d'informations sur www.legiennois.fr

Tél : 02 38 67 78 15



Dans l'actu : festivités

Partout, pour tous les goûts, par tous les temps...
à Gien : votre port de plaisance

■ Festival Jeux d'Eau par les Rencontres Musicales de Gien

- Découvrez les musiciens et leur programme sur le site www.rencontresmusicalesdegien.fr
- Les réservations sont obligatoires
- Vendredi 2 juillet : Quatuor Atma
- Samedi 3 juillet : Quatuor Tchalik & Basha Slavinska
- Dimanche 4 juillet : Duo Pierre Génisson

GIEN
JEUX D'EAU
9^e FESTIVAL DE
Musique

■ Stade nautique : saison estivale



- Du lundi au vendredi de 10h à 19h45
- Samedi et dimanche de 10h à 18h45
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr
- Tél : 02 38 67 69 54



■ Quartiers d'été



- Des ateliers et sorties proposés aux familles et personnes isolées des quartiers des Montoires, des Champs de la Ville, de Flandres Dunkerque et de la Croix Saint-Simon : fabrication de châteaux et sortie au Château de Versailles, ramassage de déchets, atelier récup' et sortie au Jardin des Plantes, Muséum d'Histoire Naturelle, parc Floral d'Orléans, baignade au lac de Châlette, fabrication de fusées, sortie à la station de radioastronomie de la Cité des Sciences...
- Défis quartiers plein air, des événements en pied d'immeuble, avec plusieurs pôles de jeux grandeur nature, seul ou en équipe, organisés aux Montoires, Champs de la Ville, Flandres Dunkerque et Croix Saint-Simon
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr
- Tél : 02 38 67 78 15

■ Rassemblement de véhicules de collection par l'association Gien Classic Prestige

- 4 juillet et 1^{er} août
- Place J. Jaurès de 10h à 12h30
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr



■ Un Samedi soir sur les quais

Du 3 juillet au 28 août - quai Lenoir de 20h à 22h.

Tous les samedis soirs, Jean-Michel Gruet, caricaturiste et les mimes Fred Silhouette, en juillet, et Francis Perin, en août, emploient tous leurs talents à vous distraire.

- **3 juillet** : Bascha Slavinska - concert promenade - accordéon dans le cadre du Festival Jeux d'Eau - animation de bulles de savon de Slash Bubbles avec échassier
- **10 juillet** : Samba do Zé - musique brésilienne et animation de bulles de savon de Slash Bubbles
- **17 juillet** : Kevin Dupont et Marcus - duo de magiciens en close-up et animation de sculptures de ballons de Maya
- **24 juillet** : Les Fis d'Galarne - chansons de marinières et animation de sculptures de ballons de Maya
- **31 juillet** : Fanfare Les Wilson 5 et l'animation de sculptures de ballons de Maya
- **7 août** : Rien dans ton folk - trio de musique folk/country et animation de bulles de savon de Slash Bubbles
- **14 août** : Madame Sacha - chanson réaliste - duo voix/contrebasse et animation de bulles de savon de Slash Bubbles
- **21 août** : Garçons la note - duo voix/instruments (contrebasse et guitare) et animation de bulles de savon de Slash Bubbles
- **28 août** : Fanfare Harmonie de Coullons et animation de sculptures de ballons de Maya
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr



■ Galerie Artistique Éphémère

- Pour la valorisation des artistes locaux
- Du 1^{er} juin au 30 septembre
- 21 rue Gambetta - 45500 Gien
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr



■ Gien Plage

- Du samedi 10 juillet au vendredi 27 août
- La plage du Berry sera aménagée afin que les familles puissent venir profiter de cet espace à tout moment de la journée : terrains de volley et de pétanque, tables de tennis de table et de pique-nique, voiles d'ombrages... Les familles pourront s'approprier le site quand elles le souhaitent.
- **Mardi 13 juillet** : Cinéma - « Charlie et la Chocolaterie »
- **Vendredi 16 juillet** : Foot Freestyle
- **Mercredi 21 juillet** : Escal'Grimp
- **Mardi 27 juillet** : Cinéma - « Baby boss »
- **Vendredi 30 juillet** : Soft Archery et Spikeball
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr
- Tél : 02 38 05 19 12

UN SAMEDI SOIR SUR LES QUAIS

#2



■ It's wine time par l'Office de tourisme

- 9 et 30 juillet et 20 août
- Départ 18h de l'Office de Tourisme
- Plus d'informations : www.gien-tourisme.fr



■ Fête nationale : 14 juillet



- Cérémonies patriotiques
- Nous voulons créer un cortège où sont représentés et honorés tous les corps constitués (professions médicales, centre de vaccination, EHPAD, centre hospitalier, sapeurs-pompiers et jeunes, gendarmerie, armée de terre, police municipale...). Nous avons surmonté ensemble de nombreux évènements, individuels ou collectifs. Notre défilé doit célébrer la solidarité et la reconnaissance des Giennois envers ceux qui se dévouent à leur sécurité.
- Feu d'artifice sonorisé « Couleurs du monde » - 23h - tiré du quai de Sully
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr

■ Château musée

■ Château(x) de Gien, redécouvertes archéologiques

- Du 19 juin au 19 septembre (fermé le mardi)
- De 10h à 18h
- Ateliers jeune public et cycle de conférences

■ Apéro Concert - à partir de 20h

Juillet :

17 / JOKE

24 / CUARTETO CAFE CON PA

31 / CLUMSY CATS

Août :

7 / CHABADA SWING

14 / COHENDOZ & THE HARVESTERS

21 / KASSIMO-LAUDAT

Plus d'informations sur www.chateaumuseegien.fr

Tél : 02 38 67 69 69



■ Rassemblement véhicules anciens par l'association Retromotion

- 11 juillet et 8 août
- Place de la Victoire
- 9h30 à 12h30
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr

■ Initiation au badminton

- Badminton Club de Gien
- 17 juillet - Place J. Jaurès
- 21 août - Place J. Jaurès
- 10h à 17h

■ Initiation au tennis

- Tennis Club de Gien
- 19 et 20 juillet et 22 août
- Place J. Jaurès toute la journée
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr

■ 6° Festival de pétanque

- Pétanque Giennoise
- 23 au 25 juillet - Centre-ville
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr

■ Guinguette

- Comité des fêtes
- 8 août - Port au Bois - 14h
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr

■ Echappées à Vélo

- Office de Tourisme
- 15 août - 3 parcours 9, 16 et 24 km
- Départs Esplanade du Berry à partir de 9h
- Plus d'informations sur www.gien-tourisme.fr

■ 54° Anniversaire de la Foire aux

Antiquités

- Association des Commerçants et Artisans de Gien
- 20 au 22 août - Esplanade du Berry
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr

■ Initiation sportives

- Rugby Club Gien Briare
- 21 août - Place J. Jaurès - 9h à 12h
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr

■ Grand Prix de Gien

- Union Cycliste Gien Sport
- 22 août - Centre-ville
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr

■ Dernière soirée estivale (mousse)

- Comité des Fêtes
- 28 août
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr

■ 77° Anniversaire de la Libération de

Gien et de la région

- Avec le Ruquet Memory Club
- 29 août - Cérémonies patriotiques, rassemblement place Foch - 9h.
- Plus d'informations sur www.legiennois.fr

■ +++

Braderie de l'ACA : 3 septembre

5° Fête des Associations : 4 septembre

Pique-nique géant : 5 septembre



Dans l'actu : promenades

Découvrez sans attendre la carte des trésors de Gien

■ Parce que nous pressentions tous que l'aventure et la découverte étaient près de chez nous, 8 parcours pédestres vous emmènent prendre l'air pour vous approprier les richesses patrimoniales et paysagères méconnues de Gien. Pour un petit tour ou une excursion, les promenades giennoises sont des parcours balisés, praticables et en partie documentés.

Nous remercions les aides précieuses de Lucie Alquinet, Michel Tissier, Mme Bedfert (Gien-rando), l'Office de Tourisme de Gien, les membres du groupe de travail animé par Pascal Crozat, Jean-François Darmois et Alain Chaborel, Maires de Nevoy et de Poilly-lez-Gien et Eric Chevert (Société Historique et Archéologique de Gien) sans lesquels cette idée fédératrice n'aurait pu se concrétiser.

Dans l'immédiat, la carte est disponible à l'Office de Tourisme, consultable et téléchargeable sur www.legiennois.fr, rubrique « Découvrir ». Mais portés par l'enthousiasme de nos partenaires, nous travaillons déjà à de nouveaux développements.

Pour aller plus loin dans la connaissance du patrimoine et de l'histoire de Gien, rendez-vous sur www.gien-histoire-patrimoine.fr.



DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Chers Giennois, chers Arrablésiens,

Ce document vous renseigne sur :

- les risques naturels et technologiques susceptibles de vous concerner localement,
- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde à mettre en œuvre,
- les moyens d'alerte,
- les consignes de sécurité individuelles à respecter.

Je vous invite à le lire avec attention et à le conserver afin de connaître les bons réflexes à avoir en cas d'alerte ou de sinistre.



Risque Nucléaire

■ Avant

- S'informer auprès de la mairie (consultation du plan communal de sauvegarde possible en mairie)

■ Pendant

- Se mettre rapidement à l'abri dans un bâtiment confiné
- Se tenir informé (télévision, radio)
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Limiter les communications téléphoniques
- Prendre le comprimé d'iode dès que vous en recevez l'instruction (si vous ne l'avez pas reçu par courrier, celui-ci peut-être retiré en pharmacie avec un justificatif de domicile)
- Se préparer à une éventuelle évacuation
- Écoutez et suivez les consignes des autorités



Risque Terroriste

- S'échapper (si possible) ou se mettre à l'abri
- Appeler les secours et respecter les consignes
- Ne pas courir en direction des forces de gendarmerie



Risque Climatique

■ Canicule

■ Avant

- S'inscrire en mairie pour les personnes vulnérables
- S'informer des prévisions météorologiques

■ Pendant

- S'hydrater et rafraîchir son corps régulièrement
- Limiter les déplacements aux heures les plus chaudes
- Limiter toute activité physique
- Passer au moins 3 heures dans un endroit frais

■ Tempête et orage

■ Avant

- Ranger les objets exposés au vent
- Prévoir des couvertures, vêtements chauds et moyens d'éclairage
- Se réfugier dans un abri dur

■ Pendant

- Débrancher les appareils électriques et l'antenne de télévision
- Limiter ses déplacements au minimum
- Rester vigilants aux chutes d'arbre
- Se calfeutrer chez soi ou rester dans la voiture

■ Neige et verglas

■ Avant

- Protéger les installations sensibles au froid

■ Pendant

- Limiter ses déplacements au minimum



Risque Inondation

■ Avant

- S'informer auprès de la mairie du risque inondation de l'habitation, sur sa fréquence et son importance
- Se renseigner auprès de l'assureur sur la couverture du risque inondation de son contrat
- Prévoir si possible de mettre hors d'eau le mobilier, les documents importants, son véhicule, d'avoir des réserves alimentaires, d'obturer des ouvertures où l'eau pourrait pénétrer facilement, etc.
- S'informer de l'évolution de la montée des eaux (médias, autorités, service de prévision des crues de la Loire)
- Évacuer le domicile en cas d'annonce de risque majeur

■ Pendant

- Se réfugier à l'étage ou dans une zone non inondable si l'évacuation n'a pas été possible et se signaler aux autorités
- Respecter les consignes diffusées par les autorités et les secouristes
- Ne pas se déplacer en voiture sur des voies inondées

■ Après

- Constituer le dossier d'assurance
- Prendre attache auprès de la mairie pour établir un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle



Risque Transport de Matières Dangereuses

- Si vous êtes témoin de l'accident, donnez l'alerte (précisez si possible le lieu, le nombre de victimes et la nature du sinistre)
- Balisez les lieux pour éviter un suraccident
- Ne pas déplacer les victimes, sauf en cas d'incendie
- Écoutez et suivez les consignes des autorités



Risque Sanitaire

■ Avant

- Se renseigner sur les différents risques biologiques du moment, les consignes de protection et les moyens d'alerte

■ Pendant

- Se préparer à être confinés et éventuellement, par la suite, évacués selon les consignes des autorités
- Suivre les consignes des autorités concernant la consommation de l'eau du réseau

■ Après

- Si l'on est absolument obligé de sortir, éviter de rentrer des objets ou vêtements ayant été en contact avec l'extérieur dans la pièce confinée (pièce tampon, se laver les mains, changer de vêtements)
- Dans la cas de contamination : suivre les consignes spécifiques

■ Numéros d'urgence

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie / Police Nationale : 17
- Numéro d'urgence européen : 112
- Police municipale : 02 38 67 21 84

■ Médias à écouter

- France Bleu Orléans : 100.9 FM
- France Inter : 102.9 FM
- France Info : Canal 27 TNT

Comment me préparer ?

ORSEC Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS)

■ L'équipement à préparer à l'avance

■ Pour me signaler auprès des secours

- Sifflet
- Torche clignotante, lampe torche (piles de rechange ou rechargeables)
- Tissu ou panneau « SOS » de couleur vive
- Gilets fluorescents

■ Pour subvenir aux besoins de nourriture et de boisson

- 1 à 2 bouteilles d'eau par personne
- Aliments énergétiques n'ayant pas besoin d'être cuits (conserves...)
- Quelques couverts, ouvre-boîte, couteau multi-fonctions
- Autre (aliments pour bébé ou régime particulier)

■ Pour administrer les premiers soins

- Trousse médicale de 1^{er} soins : pansements, sparadrap, paracétamol, désinfectant, antidiarrhéique, produit hydro-alcoolique pour les mains...

■ Pour quitter mon habitation en toute tranquillité

- Photocopie des papiers administratifs : papiers personnels, carte d'identité, passeport, permis de conduire, carnet de santé des membres de la famille et des animaux domestiques, ordonnance, carte vitale, livret de famille, etc.
- Double des clés de la voiture
- Double des clés de la maison
- Un peu d'argent liquide

■ Pour rester informé de l'évolution de l'événement

- Radio à piles (et piles de rechange)

■ Pour conserver un minimum d'hygiène et me préserver du froid

- Brosse à dents
- Serviettes
- Autre produit d'hygiène (couches...)

- Vêtements chauds
- Couverture de survie

■ Pour pouvoir prétendre à une indemnisation

- Photocopie des contrats d'assurance des personnes et des biens exposés aux risques (multirisque habitation, automobile, responsabilité civile)
- Appareil photo

■ Pour m'occuper durant la mise à l'abri ou sur le lieu d'évacuation

- Jeux pour enfants et adultes (cartes, dominos...)
- Livres, revues...

■ L'équipement à prendre à la dernière minute

■ Pour rassurer les proches et communiquer avec les secours

- Téléphone portable et chargeur

■ Pour administrer les soins particuliers

- Médicaments spécifiques (diabète, allergie...)

■ Pour assurer mes démarches personnelles

- Papier d'identité
- Chéquier et carte bleue

Mairie de Gien

Centre administratif
3 chemin de
Montfort
45500 Gien

Tél. : 02.38.29.80.00
www.legiennois.fr
mairie@gien.fr



Téléchargez
l'application
« Gien, ma Ville »

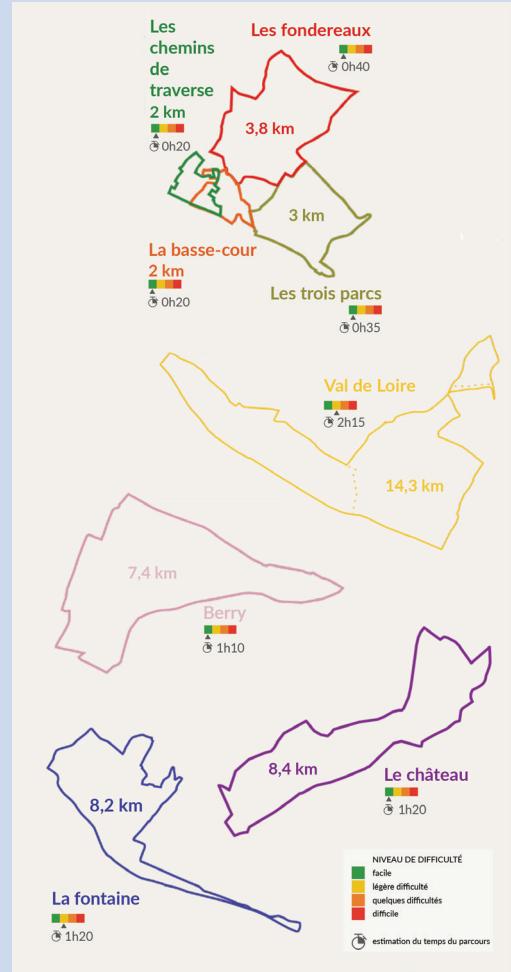
 Ville de Gien



Les promenades giennaises



Les promenades :



Les promenades giennaises

Dans le rétro

■ La jeune garde du vélo mondial s'est révélée à Gien lors du contre la montre du Paris-Nice



09/03/2021- Paris Nice 2021- Étape 3- Gien / Gien (14,4km CLM)- Stefan BISSEGER (EF EDUCATION- NIPPO)- Avec le maillot Blanc- A.S.O./Fabien Boukla

■ Concours départemental maison fleuries label villes et villages fleuris 2020

Félicitations aux lauréates : Madame Blanche Deleuze (1^{ère} de la catégorie 1 - concours Ville de Gien) et Madame Marie-José Presne (1^{ère} de la catégorie 2 - concours Ville de Gien).



■ Quelques heureux n'ont pas été totalement privés des évènements prévus autour de la Foire des cours

Quatre classes de CM1 - CM2 de l'école des Montoires (83 élèves) et deux classes de CM1 - CM2 de l'école Sainte-Genève (58 élèves) ont participé à la journée pédagogique organisée par la Ville de Gien à l'Étrier Wallon, avec l'appui d'une dizaine d'élèves de la Maison Familiale Rurale de Gien.





■ Début de l'écobuage dans les Fondereaux (Chantemerle)

Il vous est demandé de ne pas nourrir les animaux ni de mettre de désherbant à proximité des clôtures de leurs parcs, il en va de leur survie.

Site internet www.ecomouton.fr
Facebook ecomouton
Signalement : 09 67 22 42 33.



■ La cérémonie du souvenir de la date anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie s'est tenue en petit comité en souvenir de tous les combattants

À l'occasion de cette célébration, Messieurs Michel Mercier et Jean-Louis Rollet ont reçu la Croix du combattant de Monsieur Michel Milan, président de la section giennoise de la FNACA pendant 28 ans.

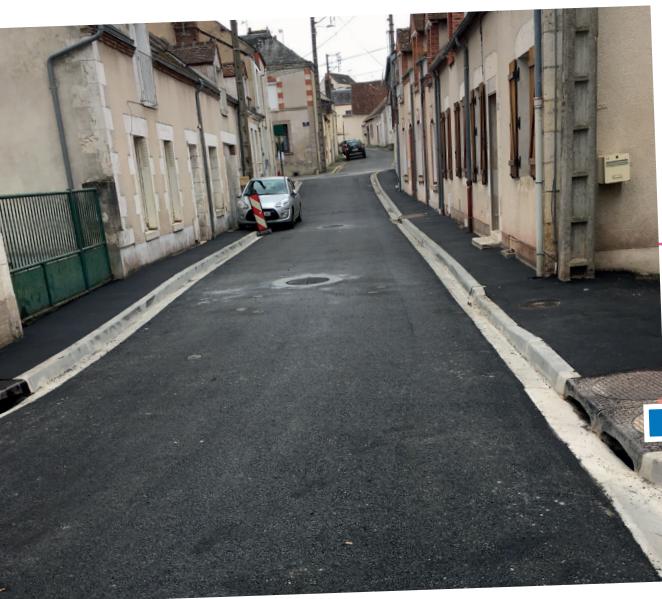


■ Un hommage à la Loire et à ses Mariniers à l'entrée sud de Gien

Il y avait tant d'attente quant à l'embellissement des entrées de ville. Cela a commencé au rond-point d'intersection entre la 940 et la 941 le 4 mai 2021 . « Le bourru » était le surnom du dernier propriétaire du bateau : Robert Faisy, co-fondateur de la confrérie des Mariniers de Gien. La toue et son entretien sont offerts par Les Fis d'Galarne. La Ville de Poilly a aménagé le site avec l'appui des services techniques de Gien.



■ Point après point le cadre de vie s'améliore dans la ville



- Mars 2021 : rue du Pont Boucherot



- Mai 2021 : rue des Minimes ▶



- Mai 2021 : une rénovation attendue depuis des dizaines d'années par les utilisateurs du parking des Cigognes



- Mai 2021 : le square Pierre et Marie Curie après la réfection de la toiture du transformateur et l'élagage des arbres



Partenariat avec le Département du Loiret en faveur de l'inclusion numérique



Les médiateurs numériques du Département animent les ateliers dans la salle d'expositions du centre culturel rue Clémenceau à Gien. Un programme alléchant pour se simplifier la vie. ►

3 mai	Faire ses démarches en ligne	7 participants
10 mai	Se protéger sur Internet et identifier les risques	7 inscrits
17 mai	Je gère mes documents	6 inscrits
31 mai	Envoyer et utiliser les pièces jointes de sa messagerie électronique	7 inscrits
7 juin	Je découvre l'ordinateur	3 inscrits
21 juin	Je manipule le clavier et la souris	3 inscrits
28 juin	Le b.a. - ba de la messagerie électronique	3 inscrits

L'art urbain s'immisce dans la Ville



- Choisie par les habitants, l'œuvre de Nadège Dauvergne sur les murs des locaux de l'UDAF.

- 5 mai : atelier à la Croix Saint-Simon



■ Commémorations du 8 mai

Ces célébrations furent marquées d'une vive émotion après la disparition de Marcel Boulmier, exceptionnel contributeur à la vie publique giennoise, dont les distinctions témoignent de l'engagement militaire, pédagogique, sportif, associatif et sociétal.

À titre militaire :

- Croix du Combattant
- Médaille Afrique du Nord
- Médaille Reconnaissance de la Nation
- Médaille des Opérations de Sécurité et du Maintien de l'Ordre

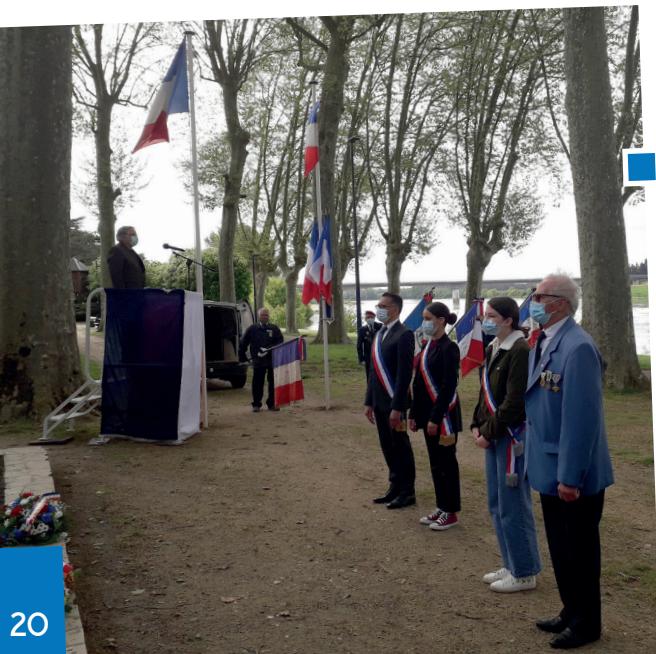
À titre civil :

- Officier des Palmes Académiques
- Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports

Autres récompenses fédérales :

- Médaille d'Or de la Fédération Française de Basket-Ball (1980)
- Médaille d'Or de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique
- Médaille d'Honneur du Comité Départemental Olympique et Sportif du Loiret (14 mai 1993)

Médaille de la Ville de Gien.



■ 10 mai : les acteurs du territoire mobilisés en faveur de la sensibilisation au vélo des enfants

Sébastien Miossec, directeur du CNPE de Dampierre-en-Burly, a remis des casques aux 152 élèves de l'école des Montoires inscrits dans un cycle vélo, encadrés par des éducateurs sportifs de la CDCG durant cette année scolaire.

On se souvient des tableaux vivants réalisés par ces élèves le 9 mars. Ils avaient aussi reçu Thomas Voeckler à l'occasion du Paris-Nice.

58 casques, également offerts par le CNPE, ont été remis aux élèves de l'école Sainte-Geneviève, qui avaient discuté avec l'ancien maillot jaune du Tour de France.

Par ce don de casques, EDF réaffirme la priorité accordée par l'entreprise à la sécurité des femmes et des hommes et son engagement dans les projets des territoires.

Le Maire de Gien remercie le directeur du CNPE de Dampierre, mécène, d'une politique jeunesse, éducative, sportive et en faveur du développement durable. Des enjeux forts sur lesquels Sébastien Miossec, Valérie Agogué, conseillère déléguée au sport, David Boucher, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennoises et Francis Cammal, Maire de Gien et Président de la CDCG se sont engagés.

■ Les Mésanges c'est fini, place à la nouvelle gendarmerie



- Avril 2021 : la zone d'implantation de la nouvelle gendarmerie est prête.

■ Erratum Tri sélectif

Dans le Gien ma Ville #3, l'illustration des emballages recyclables était erronée, nous vous prions de nous excuser pour la confusion générée.

 Il est rappelé que les **SACS JAUNES** servent exclusivement au tri des emballages, tout autre usage est à proscrire !

CONSIGNES DE TRI

CONTAINER BLEU	CONTAINER JAUNE	CONTAINER VERT
TOUS LES PAPIERS SE TRIENT Journaux, magazines, prospectus, catalogues... En vrac sans leur film plastique	TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT Emballages en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques... En vrac et vides - ou en sac jaune	Bouteilles, bocaux, pots en verre En vrac et vides, sans bouchon, ni capsule, ni couvercle dans le container spécial VERRE

■ Une question ?

SMICTOM - 48 quai de Châtillon - BP 20005
45501 Gien Cedex
Tél : 02 38 05 06 75
www.smictom-gien.com



Les services disponibles au Pôle social D^r Pierre Charles

- Le Point Justice
- L'Espace Services Publics
- Le service séniors



■ Le Point justice

■ Où se tiennent les audiences ?

Désormais, l'appellation « Point justice » réunit toutes les structures qui œuvrent dans l'intérêt des usagers du service public de la justice. Chaque citoyen trouvera par conséquent davantage de ressources, près de chez lui, pour être informé, aidé et orienté afin de faire valoir plus facilement ses droits.

Le Tribunal judiciaire de Montargis organise des audiences foraines (non publiques et sur convocation) au Pôle social :

- Le Juge des tutelles concernant les saisies des rémunérations, le suivi des tuteurs et des personnes protégées.
- Le Juge aux affaires familiales
- Le Délégué du Procureur procède aux rappels à la loi et aux notifications d'indemnité, de sanction et de condamnation.
- Le Délégué du Procureur au Juge des affaires familiales.

À compter de juin 2021, des audiences foraines (publiques et sur convocation) du Tribunal correctionnel se tiennent à Gien, dans la Salle des mariages du Centre administratif - 3 chemin de Montfort.

■ Qui puis-je rencontrer au Point – justice ?

- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Montargis (SPIP) : sur convocation pour le contrôle, le suivi et l'accompagnement des condamnés non incarcérés.
- Aide aux victimes du Loiret (AVL) : deux mardis matin par mois sur rendez-vous.
- Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : les mardis après-midi sur rendez-vous
- Les médiateurs familiaux du tribunal judiciaire de Montargis : sur rendez-vous.
- Le conciliateur de justice, compétent en matière civile uniquement, pour le règlement amiable des conflits : le 4^e vendredi du mois sur rendez-vous.

■ Qui puis-je contacter par visioconférence ?

La Maison de Justice et du Droit (MJD) sur rendez vous

- Consultations juridiques personnalisées avec un juriste spécialisé :
 - Greffier : accueil et conseil en droit général
 - Des Juristes : droit de la consommation, droit du travail, droit de la famille...
 - Défenseur de droits : litiges avec l'administration, droits des enfants, lutte contre la discrimination...
 - Notaires et avocats
- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL45) : 3^e vendredi matin du mois (contrats, prêts, réglementation, aides à l'amélioration de l'habitat).



Information au 02 38 37 11 36, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, 10 rue des Tulipes - 45500 Gien et pad@gien.fr.

■ L'Espace Services Publics

■ Qui puis-je rencontrer à l'Espace Services Publics ?

- Écrivain public : le mardi de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous.
- Petits Frères des pauvres : sans rendez-vous, le 1^{er} mercredi du mois de 13h à 16h.
- Prochainement : Pôle emploi sur rendez-vous.

■ Qui puis-je contacter par visioconférence ?

- La CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail) sur rendez-vous.
- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales), sans rendez-vous de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), sans rendez-vous de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

■ Parmi les services du Centre Communal d'Action Sociale présents au Pôle social :

■ Le centre de planification et d'éducation familiale

- Pour être informé et accompagné dans les domaines de la contraception, la grossesse, la sexualité, le dépistage, les situations de crise conjugales ou familiales.
- Tél : 02 38 05 16 55
- cpef@gien.fr

N'hésitez pas à prendre contact avec le PAD (Point d'Accès au Droit), vous serez orienté vers la permanence adaptée à vos besoins.

Tél : 02 38 37 11 36, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et pad@gien.fr.

Tous ces services sont gratuits.

Les consultations sont confidentielles.

Vous pouvez bénéficier d'une aide aux démarches administratives en ligne ou sur formulaire sur place au Pôle social, 10 rue des Tulipes - 45500 Gien.

► La Ville de Gien vous informe

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

#

S'INFORMER.
POSER LES QUESTIONS QUI VOUS PRÉOCCUPENT.
PARLER AVEC UN PROFESSIONNEL.
SERVICE ANONYME POUR LES MINEURS.

CPEF :
DU LUNDI AU VENDREDI,
9H-12H ET 13H-17H
10 RUE DES TULIPES - 45500 - GIEN
TÉL. 02 38 05 16 55
cpef@gien.fr

Ville de GIEN
10 rue des Tulipes

Loiret
101000
loiret.gouv.fr

Copyright : service communication Ville de Gien - Janvier 2021

■ Le service séniors : 70 ans et +

- La Ville de Gien et le CCAS souhaitent se rapprocher de leurs aînés afin que chacun puisse bénéficier d'informations, d'activités (repas, colis de fin d'année...), d'entraide ...
- Un service vous est dédié au sein du CCAS au Pôle Social D' Pierre Charles, 10 Rue des Tulipes- 45500 Gien
- Tél : 02 38 05 16 50

■ Pour bénéficier de ce service,

vous devez :

- Habiter Gien
- Avoir 70 ans et plus
- Soit être inscrit sur la liste électorale, soit vous inscrire à l'aide du questionnaire ci-dessous



■ Inscription Service séniors :

Conformément aux règlements sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sur ce formulaire ne seront pas enregistrées et seront utilisées uniquement dans le cadre du CCAS.

Gien
ma ville

■ Service séniors :

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Célibataire

En concubinage

Marié(e)

Veuf

Adresse : _____

Je souhaite m'inscrire au registre des personnes fragilisées du CCAS

oui

non

(Lors d'événement exceptionnel comme la canicule, les agents du CCAS vous contactent régulièrement pour prendre de vos nouvelles et mettre en place des aides si nécessaire)

Je souhaite bénéficier des activités, animations organisées par le CCAS

oui

non

Expression de l'opposition

N.B. : à l'heure de boucler cette édition, aucun texte ne nous a été adressé par les membres de la liste « Avec vous et pour vous » de M. Bouleau.

■ Continuité ou cohérence, il faut choisir...

Indiscutablement, la mandature actuelle est placée sous le signe de la continuité avec la précédente. La gestion de l'eau confiée à un grand groupe privé, une anomalie française, est imperturbablement prolongée de cinq ans. L'appel d'offres pour la restauration scolaire d'un an renouvelable, est toujours le même : sans local, ni Bio. L'achat du bâtiment de La Poste a été réalisé pour un projet « culturel » isolé, car il n'y a pas de vision culturelle participative. Sans doute, plus inquiétant : la municipalité souhaite maintenir le niveau d'investissement au niveau de celui de 2019, comme si la baisse des dotations de l'État et la crise sanitaire n'avaient jamais existé, au détriment des aides directes aux ménages et aux associations.

Quelques nouveautés, cependant, que nous accueillons bien sûr favorablement, puisqu'elles étaient en première position dans notre programme. Mais qu'il s'agisse de la création d'une cuisine centrale, de la remise des feux au Pont, de la prise de la compétence transport par la ComCom, de la fermeture

des poubelles semi-enterrées du centre-ville, ces mesures bienvenues ne sont pas accompagnées des politiques nécessaires à leur bonne mise en œuvre. La remise des feux ne prend son sens pour la circulation que si le quai Joffre est à... double sens. Une cuisine centrale ne peut jouer son rôle sans une politique foncière d'installation des agriculteurs.

Les mesures fondatrices, indispensables en début de mandat pour mieux vivre ensemble à Gien et Arrabloy, n'ont pas été prises, notamment en créant les conditions de la participation des associations et des citoyens pour retisser le lien social et développer l'économie locale.

*Christelle de Crémiers, Patrick Fromentin,
Pascale Riby, Cécile Roger
contact@christelledecremiers.fr*



■ Dites le nous :

Une idée à proposer, un avis à partager avec vos élus, complétez ce rapide formulaire et déposez-le dans le bâtiment municipal le plus proche. Vous pouvez également écrire par mail : gienmaville@gien.fr

*Gien,
ma ville*

■ Dites le nous :

Conformément aux règlements sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sur ce formulaire ne seront pas enregistrées et seront utilisées uniquement pour vous apporter une réponse.

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Adresse : _____

Votre idée : _____



■ Mairie de Gien

3 chemin de Montfort - 45500 Gien

Tél : 02 38 29 80 00

Mail : mairie@gien.info

 Facebook : Ville de Gien

 Youtube : Ville de Gien



www.legiennois.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h30/12h et 13h30/17h

Le vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h30

État civil

Espace Gonat

Rue de l'ancien Hôtel Dieu - 45500 Gien

Tél : 02 38 05 11 93

Mail : mairie.etatcivil@gien.info

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h30/12h et 13h30/17h

Vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h

Samedi : 8h30/12h

■ Mairie d'Arrabloy

12 rue du Château - 45007 Arrabloy

Tél : 02 38 67 26 68

Mail : mairie.arrabloy@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi, mardi et mercredi : 13h30/17h30

Jeudi : 8h30/12h

Vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h30

Accueil de loisirs « May Soua Moua »	__02 38 38 03 73
Accueil Parents/Enfants « l'Envolée »	__02 38 67 71 21
Affaires Scolaires	_____02 38 05 19 11
Centre Administratif	_____02 38 29 80 00
Citoyenneté	_____02 38 29 32 75
École de musique	_____02 38 05 19 55
École d'Arts Plastiques	_____02 38 05 19 45
Espace Culturel	_____02 38 05 19 45
État Civil	_____02 38 05 11 93
Médiathèque	_____02 38 05 19 51
Multi Accueil « Les Petits Princes »	__02 38 67 71 21
Passeport et CNI	_____02 38 05 15 21
Point d'Accès au Droit	_____02 38 37 11 36
Pôle Social D' Pierre Charles	_____02 38 05 16 50
Pôle Sports et jeunesse	_____02 38 05 19 12
Police municipale	_____02 38 67 21 84
Politique de la Ville	_____02 38 67 78 15
Prévention spécialisée	_____02 38 67 78 15
Relais Assistants Maternels	_____02 38 38 20 64
Smictom	_____02 38 05 06 75
Stade Nautique	_____02 38 67 69 54

Il y a d'autres moyens pour

laisser une trace dans ce monde...



Ne mélangez pas
casse-croûte
et crasse
route.



La propreté est la
responsabilité de tous.

Jeter ses déchets par terre = 68€

C'est beau de tirer,
maintenant il faut
assumer !
Mégot dans
le cendrier.



La propreté est la
responsabilité de tous.

Jeter son mégot par terre = 68€

Il vous protège,
ne le laissez
pas sur
le pavé.



La propreté est la
responsabilité de tous.

Jeter son masque par terre = 68€

Il sait donner
la patte.
À vous d'apprendre
à ramasser
sa crotte !



La propreté est la
responsabilité de tous.

Laisser la crotte du chien = 35€